

PV réunion du comité directeur du 12/02/20

Etaient présents : Delphine Caisso présidente, Gilles Rouvray Trésorier, Christelle Nagle vice-secrétaire, Joël Cornet, Laurent Guepy et Christophe Ringuenoire.

Sont arrivés en cours de réunion : Michel Jouvion vice-président qui représentait la ligue a une réunion du CTOS, et Mr Laurent Vendée, président du club de l'olympique qui était invité.

Absents : Gael Gosse

Absentes et excusées : Marine Lescadieu secrétaire, Pierre Bousquet et Julie Laviaille vice-trésorière et présidente du club ASP et Olivier Faivre invité président du DSC.

Le président du DSC n'a pas pu se joindre à nous. Il nous a fait parvenir un mail d'excuses.

1) Candidature de Jean-Jacques Annonier au CTOS

Mr Annonier Jean-Jacques, ancien président de la ligue de Squash, souhaite intégrer le Conseil d'Administration du CTOS. Pour cela sa candidature doit être validée par la ligue qui le présente. Une fiche est à remplir et à signer.

6 voix pour. 0 contre.

2) Comptabilité :

- SG problème pour contacter le responsable de nos comptes et sa supérieure hiérarchique malgré les nombreux appels, mails, messages vocaux de Gilles et Delphine. A ce jour le compte n'est toujours pas fermé, on n'a pas les relevés ni accès internet. On a pourtant fait le nécessaire en octobre 2019.
- GR : normalement le solde des comptes doit être transféré vers le compte courant BCI au 26 février. Il existe un risque, uniquement si des chèques tirés pour la remise des prix des championnats 2018 en novembre, n'aient pas été datés.
- Les clubs n'ont pas réglés les factures que gilles a envoyé le 16 décembre 2019 pour l'homologation des tournois.
- L'olympique a payé, le DSC devrait payer prochainement, le Galap avait donné son accord verbalement.
- Nous n'avons toujours pas reçu la facture du club de l'olympique pour la location de leurs courts ce qui nous pose un problème pour finaliser le bilan financier 2019.
- On a reçu le détail et les montants, les factures 2018 et 2019 devraient suivre prochainement.
- Revoir et valider un nouveau tarif horaire ou forfaitaire pour Juge - arbitrage qui est de 900 cfp/h à ce jour.
- Le comité étudie un nouveau système, soit à l'heure, au forfait de tournoi, ou proportionnel au nombre de joueurs ou encore un panaché. Pour avoir des références le comité va questionner la fédé et les ligues.
- Bilan au 31/12/2019 des comptes ? des axes ?
- GR : voir en PJ le bilan financier et la récap par axes.

DCA.

3) Assemblée Générale Elective Ordinaire et Assemblée générale Extraordinaire du 12 Mars 2020

- En effet nous profitons de l'AG électorale pour modifier nos statuts. Les nouveaux statuts ont été envoyés à la Fédération Française de Squash qui les a validés.
- ➔ Suivant suggestion de l'olympique, il sera étudié l'ajout d'une clause qui renforcerait les clauses d'inéligibilité au titre des délits relatifs aux mœurs.
- L'AG est électorale nous devons revoir notre bureau (président, secrétaire, trésorier et membres). Nous devons envoyer aux licenciés, via les clubs un courrier stipulant que le bureau va être renouvelé, et que si certaines personnes veulent postuler elles doivent remplir un document à renvoyer à la ligue via la boîte Mail. Attention délai...
- ➔ La Présidente signifie qu'elle ne se présentera pas de nouveau au poste de présidence, même si elle peut rester dans le comité pour contribuer. Le Comité précise à tous les licenciés que tous les postes sont ouverts et à pourvoir aux bonnes volontés.
- Nous devons tous être à jour de nos licences.
- Au niveau de l'AG je n'ai pas terminé, il manque le budget prévisionnel 2020. Vérifier les actions ensemble.
- La salle est réservée ainsi que le vidéoprojecteur. (vérification une semaine avant).
- Faut envoyer convocation Présidents des Clubs et les institutions.
- Faut envoyer avant la date du jeudi 12 mars à la DJS le dossier de l'AG finalisé.

4) Centre Territorial d'Entraînement

- Dossier à retourner avant le 25 février sinon pas de subvention.
- Compte rendu rapide réunion avec les entraîneurs. Les deux entraîneurs sont BE1. Il serait souhaitable de mettre en place des conventions avec les entraîneurs.
- -> voir en PJ le CR de la réunion.
- La ligue a en sa possession des modèles de contrats qui avaient été faits par Abebias du CRIB (Centre de Ressources et d'Information des Bénévoles, qui n'existe plus malheureusement), contrat pour David Navarre qui n'a jamais été mis en place.
- Vu avec les entraîneurs pour faire passer des diplômes « jeune arbitre » à nos CTE.
- Point à régler avec le Club de l'olympique. En effet le club veut mettre en place des entraînements élites club ce qui est super, mais le vendredi soir. Trouver une solution urgente car dans le dossier CTE de la DJS je dois stipuler les heures et le lieu des entraînements.
- -> Il est convenu qu'une solution flexible avec une organisation des entraînements par clubs puisse être recherchée, et soumise le cas échéant à l'approbation de la DJS. EN attendant l'organisation du CTE sera équivalente à l'année N-1 et conforme à la discussion tenue entre la ligue et les entraîneurs.

Les enfants en classe CHAM ont obligation d'intégrer le groupe CTE. Des contrôles de la DJS quand aux nombres et à la bonne exécution des entraînements sont faits au cours de l'année.

- Prévoir une réunion d'information avec les parents.
- Les CHAM reprennent les cours la semaine du 17 février les entraînements reprennent le mardi 25 février. CTE reprise le vendredi 28 février.

5) OCEANIA MASTERS

- Compte rendu de la réunion de la commission Master comprenant, comme bénévole extérieur à la ligue: Véro Dubois, Michel Hoarau et Jean-Jacques Annonier.

- Petit topo de Gilles qui a été à l'AG de l'OSF en décembre.
- Question à poser à l'OSF : quelle éligibilité pour les joueurs hors des fédé et ligues OSF (ex : France métropolitaine, Réunion, Malaisie, etc..)

6) Présélection

- Reprenons-nous les entrainements ? A partir de quand ? Financement ?
- -> A ce jour il n'y a aucun budget (Gouvernement) pour financer les entrainements d'une présélection. La ligue n'a pas de solution à proposer.
- -> Une réunion d'information avec les joueurs concernés pourrait être organisée prochainement.

7) Championnats de France 2 ème série :

- Vanessa Quach est la seule à participer aux championnats de France 2ème série. Le dossier d'inscription a été envoyé par Delphine par mail.

8) LES CLUBS

- Veuillez vérifier vos adresses de courrier car la Fédération Française a eu de nombreux retours de courriers qu'ils vous ont adressés. Vérifiez vos adresses sur le site de la fédé et envoyer au secrétariat. (J'ai tout remis à vos entraîneurs.)
- La part Licence sera appliquée sur les licences 2020/2021. Le nouveau bureau ayant pris fonction en septembre 2020, les licences ayant déjà débutés et les clubs n'étant pas au courant, la ligue avait décidé de ne pas présenter de facture pour 2019 2020. Mais nous voulions savoir à combien se montait le manque à gagner de la ligue sur la cote part. Michel Jouvion as-tu pu faire le point sur les montants de la part licence revenant à la ligue non payés par les clubs, depuis combien d'années et pour quel montant ?

9) DOSSIER : LE TERRAIN GONFLABLE

- J'ai enfin un devis de la fédé. J'ai insisté auprès des deux entraîneurs Alex et Greg, (je n'ai pas encore vu Nath), quant au fait que si la ligue achète un terrain c'est pour qu'ils se positionnent dans les écoles et participent aux événements sportifs de la mairie ou province. Nous la Ligue on loue le terrain à l'école (ou à une structure autre handicap, CSSR etc etc...), les entraîneurs se font payer directement. Les clubs peuvent récupérer des jeunes et ils augmentent leur nombre de licenciés grâce à la licence scolaire.
- -> Décision : pour la commande (PJ : proforma FFS du D2019005 du 04/12/2019 : 3990 euros). Accord de principe. Des proforma seront demandées en Australie, ainsi que les notices techniques et modes opératoires.

10) ARBITRAGE

- Greg est qualifié pour faire passer arbitre et juge arbitre. Ce serait bien de travailler dessus et de proposer une date.

Divers : à venir au cours de la réunion.

Fin de réunion 27^h00.

Définir la date de la prochaine réunion du Comité

Delphine Maccari-Caisso

Présidente de la ligue.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Maccari', is written over a long, horizontal, slightly curved line that spans across the width of the signature.